



SNCF 2020

Le Fret Ferroviaire en sursis !

Aujourd'hui Fret SNCF est rattaché à l'EPIC SNCF Mobilités mais c'est annoncé ; au 1^{er} Janvier 2020, le gouvernement et les dirigeants de la SNCF ont tracé la suite, celle qui « *privatisera* » complètement l'activité dans une « *Société Anonyme Simplifiée* » dont le capital sera cessible... Finis les promesses et le rêve d'un grand soir pour le fret ferroviaire, pivot d'un report modal assumé dans le cadre d'une politique écologique ambitieuse...

Des garanties... Juste pour le paiement de la dette !

Pour les dirigeants, de l'entreprise ou du gouvernement, la préoccupation principale n'est pas de développer l'activité mais bien de donner les garanties nécessaires aux banques sur le paiement de la dette et de finir d'isoler cette activité structurellement déficitaire pour cause de transport routier largement favorisé mais surtout par l'absence de volontarisme politique pour encourager le report modal !



Sans mesures fortes... le fret ferroviaire est condamné à l'atrophie !

La baisse du volume de marchandises transportées par le rail est continue depuis les 1^{ers} plans Fret et l'ouverture à la concurrence. Le pacte ferroviaire n'apportant lui aucune réponse satisfaisante sur un modèle économique à construire autour de mesures législatives fortes qui seraient corrélées avec les déclarations d'intentions sur l'écologie.

Dans ce contexte, que peut-on espérer pour le transport de marchandises par rail ? Pour nos dirigeants, la priorité N°1 est de tenter de retrouver l'équilibre financier, quitte à persister dans les suppressions d'emplois (- 577 en 2019) et à continuer sur la voie de la destruction de l'outil de production ...qui n'a amené qu'à des échecs depuis 20 ans !

D'autres solutions que celles de la maltraitance sociale et de l'atrophie sont possibles pour développer Fret SNCF !

1. Déclarer le fret ferroviaire comme service public d'intérêt général et prendre des mesures fortes pour transférer les marchandises de la route vers le fer ... Quand on sait que près de 40% des marchandises ne font que transiter sur le territoire ... Ça laisse rêveur !?

2. Rendre à Fret SNCF tous les éléments rentables de l'activité.

Depuis 2008, la direction s'est évertuée à filialiser ou à externaliser tous les éléments rentables qui ne contribuent donc plus à la viabilité de Fret SNCF. Wagons, Locs, Commissionnaire... Si ces activités étaient « réinternalisées », la viabilité économique et l'avenir seraient assurés !

3. Prendre un moratoire sur les restructurations et les fermetures de sites.

Garantir l'avenir, c'est déjà arrêter de détruire l'outil de production, sauvegarder l'ensemble des triages, des embranchements et cesser le dumping social ! C'est aussi garantir l'existence et le développement des petites lignes qui drainent 30% des trafics

4. Définir une véritable politique de transport écologique par des plans pluriannuels de développement avec obligation de résultat sur le report modal.



Patrons et gouvernement tracent un avenir de maltraitance sociale et d'extinction pour le Fret Ferroviaire !

Dans la future S.A.S Fret, plus aucune garantie pour les salariés qui verraient très rapidement chacun de leurs acquis remis en cause :

Rémunération : Pour nos patrons, finie la grille SNCF, il s'agit de reprendre la main sur la politique salariale de l'activité. Très rapidement, un cheminot du Fret ne sera plus payé comme aujourd'hui ou comme un agent des autres SNCF... **Mettant très vite fin à la possibilité de passer d'une activité à une autre !**

Métiers : Déjà pionnier sur la casse du dictionnaire des filières, la direction de l'activité annonce déjà vouloir reprendre en main le contenu de « ses » métiers pour coller au mieux à « ses » besoins, sans prendre en compte ceux des agents. Après l'Opérateur Fret au Sol, va-t-on assister à la création de l'Opérateur Fret Traction avec des tâches annexes... **Très vite, cela serait la fin des parcours professionnels !**

Organisation du travail :

Bien entendu, l'entourloupe ne serait pas complète si la direction ne se laissait pas la possibilité de pouvoir renégocier l'ensemble du nouveau RH0077, Activité par Activité. Le patron de Fret SNCF l'a déjà annoncé : il souhaite ouvrir cette négociation dès 2020 !! **Mettant très vite fin à l'unicité de la réglementation des cheminots !**



NOTRE PACTE SOCIAL, c'est celui du progrès Social pas d'un pacte ferroviaire au rabais !

Nous refusons que les patrons remettent tout en cause, fassent souffrir les salariés, tout cela au nom du moins disant social pour l'ensemble de la Branche Ferroviaire ! Pour SUD-Rail, l'avenir de l'ensemble des cheminots, de la SNCF ou d'ailleurs, c'est uniquement la transcription des règlements et des droits des cheminots dans un nouveau contrat de travail universel du ferroviaire.

C'est la seule solution face à l'externalisation, la sous-traitance et la baisse continue de nos droits !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75
FAX : 01 42 43 36 67

@ : sud.rail.federation@gmail.com
INTERNET : www.sudrail.fr

FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail